

moins égaux à ceux que le Canada accorde aux sociétés américaines. Comme le parrain du bill fait partie des ministériels, j'espère qu'il ne perdra pas cela de vue et qu'il tiendra à utiliser son influence, qui n'est pas sans conséquence, pour veiller à ce que des modifications soient vraiment apportées à nos lois fiscales, afin que les Canadiens puissent avec leurs propres fonds acheter ces actions.

Il nous est impossible d'acheter des actions de ces compagnies à moins que nous ne soyons en mesure d'affronter la concurrence, et nous ne le pouvons pas parce que, entre autres raisons, les États-Unis, qui comptent 200 millions d'habitants, ont dix fois plus d'acheteurs pour nos industries canadiennes. Ils accordent un dégrèvement supérieur au nôtre d'au moins 20 p. 100 dans plusieurs cas. Ce qui est, bien sûr, un grand avantage.

On a affirmé que l'adoption du bill pourrait accentuer l'inflation, voilà un argument qui me coupe la parole. C'est le contraire qui est vrai puisque l'industrie du pétrole est en mesure de réduire les coûts. Voici ce qu'elle cherche à faire. Elle cherche à réduire ses frais généraux, ce dont les actionnaires devraient éventuellement profiter. Si les actionnaires sont des Canadiens, les dollars que nous investirons dans la société rapporteront davantage. Une fois fusionnées, ces deux sociétés seront-elles plus actives dans le domaine de l'exploration que dans celui de la spéculation, qui pourrait le dire? L'industrie pétrolière fonctionne en vertu du régime de libre entreprise. Je suppose que mes amis de gauche y trouvent à redire et que, d'après eux, elle devrait appartenir entièrement à l'État. Je ne suis pas de ceux qui croient que la nationalisation améliore nécessairement le rendement des industries. Ce n'est certes pas le cas de l'industrie pétrolière où la technique appartient à l'entreprise privée. N'eût été des connaissances techniques de mise en valeur des Américains dans ce domaine, nous n'aurions pas d'industrie pétrolière au Canada. Je crois donc qu'il ne serait pas tout à fait juste de les laisser faire œuvre de pionnier dans cette industrie sans leur accorder une certaine compensation.

• (5.30 p.m.)

Je m'opposerais à toute tentative de nationalisation ou d'expropriation de l'entreprise privée. Lorsque cette société se sera constituée de façon à regrouper tous ses services et à réduire radicalement ses frais généraux, j'espère qu'elle commencera sans délai à extraire du pétrole des sables bitumineux de l'Athabasca.

Hier encore, un homme qui passe pour expert en la matière m'a affirmé que rien ne nous oblige, pour le moment, à extraire du pétrole dans l'Arctique, puisqu'il existe, en Alberta, des réserves suffisantes pour pourvoir aux besoins canadiens. Apparemment, les réserves des sables bitumineux de l'Athabasca sont astronomiques; je n'ai même jamais entendu citer de chiffre inférieur à 200 milliards de barils.

A l'heure actuelle, monsieur l'Orateur, nous nous appuyons uniquement sur des investissements américains et je crois que cela est une erreur. Voilà une compagnie qui a devant soi un avenir brillant et la chance de se faire une place dans cette industrie en exploitant les sables bitumineux de l'Athabasca au profit des Canadiens. Nous devrions être les derniers à les en empêcher.

Au lieu de nationaliser l'industrie pétrolière, nous devrions faire tout ce qui est en notre possible pour investir de l'argent dans cette activité. A une époque de pénurie mondiale, ces réserves pétrolières pourraient bien être vitales pour la démocratie occidentale et nous devons y consacrer des fonds, même si on doit les prendre sur le budget de la défense, pour nous assurer qu'elles seront mises en valeur. Situées au cœur de l'Amérique du Nord, ces réserves sont hors de portée des sous-marins nucléaires et elles n'ont rien à craindre d'une attaque aérienne. Il nous faut veiller à ce que ces immenses réserves soient mises en valeur aussi vite que possible.

Si l'on envisage l'avenir—même celui où il n'y aura plus de guerre—nous voyons que nos besoins en pétrole auront doublé d'ici dix ans et sans doute quadruplé d'ici 20 ans et que, même avec les gisements de la baie de Prudhoe, nous manquerons peut-être de pétrole. Nous avons besoin des sables bitumineux de l'Athabasca et de leurs 200 milliards de barils—c'est une estimation très raisonnable—chiffre qui pourrait sans doute être quadruplé ou quintuplé avec un peu plus de prospection. Il y a là des montagnes de pétrole, juste sous notre nez, qui ne demande qu'à être extrait. C'est un pétrole de très bonne qualité et qui coûte plus cher que si on l'extrayait d'un puits, mais les coûts de prospection sont pratiquement nuls et l'importance des réserves est formidable: nous devrions en être conscients.

Je suis heureux d'appuyer la motion tendant à la deuxième lecture de ce bill au sujet duquel il reste encore au comité à déterminer la proportion d'appartenance canadienne. Il ne nous serait alors plus nécessaire de fournir ce stimulant supplémentaire, sauf si ces deux compagnies décident de jouer franc jeu avec le peuple canadien.

**M. Arnold Peters (Timiskaming):** Monsieur l'Orateur, ainsi que d'autres députés, je n'avais pas prévu de parler de ces bills sur les compagnies pétrolières. Certains d'entre nous étaient heureux de ce qu'ils aient été traités d'une autre façon et nous avons été surpris de voir que deux bills concernant des compagnies pétrolières étaient inscrits au *Feuilleton* et devaient être débattus aujourd'hui. Voilà des années que je m'inquiète de la façon dont nous pourrions veiller à ce que la gestion des richesses naturelles nécessaires à nos industries primaires reste aux mains de Canadiens. On a proposé de nationaliser, de légiférer et, comme dans le cas de Panarctic, d'acheter pour conserver la gestion de ces industries. Je crois que la majorité de nos concitoyens sont d'avis qu'il est nécessaire de veiller à ce que ces richesses restent aux mains de Canadiens.

J'ai examiné la propriété complexe de cette compagnie et j'ai déduit qu'il s'agissait en fait du Canadien Pacifique. Le CP possède une société de portefeuille, la Canadian Pacific Investments Limited, et aussi la Central-Del Rio Oils Limited qui s'occupe d'exploration ainsi que plusieurs autres filiales directes telles que la Pacific Oil and Gas et une participation de 9 p. 100 dans la Panarctic Oil Limited. Citant le relevé de 1971 sur les sociétés pétrolières publié par le *Financial Post*, mon collègue nous a décrit certaines des possessions de cette compagnie. Elles englobent la majeure partie de l'île de Vancouver et une forte proportion de toutes les provinces. Cette étude énumère certains de ses avoirs selon les